



RAPPORT

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE 2010

Le rapport sur la situation financière 2010 de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville a été déposé par le maire, monsieur Claude Benjamin, lors de la séance publique régulière du conseil municipal du 15 novembre 2010, en conformité avec la Loi sur les cités et villes, article 474.1.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à la Loi sur les cités et villes, article 474.1, j'ai le plaisir de vous présenter l'état de la situation financière de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour l'année 2010.

Nous avons déployé tous les efforts pour respecter les prévisions budgétaires adoptées pour l'année 2010 en contrôlant les dépenses et en nous efforçant de répondre aux attentes multiples et légitimes des Montarvilloises et Montarvillois.

ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2009

Les activités financières de l'année 2009 se sont soldées par le résultat suivant :

Revenus	57 306 606 \$
Charges	56 742 322 \$
Surplus	564 284 \$

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR LES ÉTATS FINANCIERS 2009

Les états financiers 2009 ont été vérifiés par la firme de vérificateurs externes Samson Bélair/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. mandatée par le conseil de ville. Le rapport financier ne comporte aucune réserve.

L'EXERCICE FINANCIER EN COURS

Selon les analyses des projections pour l'année en cours, nous pouvons affirmer dès maintenant que les orientations budgétaires proposées pour l'année 2010 seront respectées.

Le développement a un impact majeur sur la santé financière de notre municipalité. Malgré un développement commercial et industriel assez tranquille, le secteur résidentiel, pour sa part, a connu une bonne année. Ce qui nous laisse croire qu'un certain surplus pourra être dégagé en 2010.

À ce jour, des permis de construction d'une valeur de 52 000 000 \$, comprenant 120 nouveaux logements, ont été émis.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012

Voici les principaux projets réalisés cette année :

Travaux de réfection :

- la rue Montarville, entre la rue Noyan et le rang des Vingt-Cinq
- la rue Garneau
- la dernière phase du réaménagement du Grand Boulevard
- l'investissement de près d'un million de dollars pour la réhabilitation de la chaussée de diverses rues (programme PER)

Développement du territoire :

- poursuite du développement dans le secteur des rues De Chambly et des Tilleuls
- continuité du développement dans le projet du Ruisseau au sud de la route 116
- projet domiciliaire « Quartier de la promenade »

Autres travaux :

- plans et devis pour la réfection du ruisseau du Moulin
- réfection majeure de l'aréna Michael-Bilodeau
- installation d'un terrain de football et de soccer synthétique au parc Rabastalière
- installation de nouveaux modules de jeux aux parcs du Ruisseau et Gardenvale
- début des travaux pour le parc Elizabeth-Lochtié
- acquisition de terrains pour l'agrandissement du parc d'affaires Gérard-Fillon
- installation de la première sculpture du programme d'art public, à l'entrée de ville située à l'intersection de la rue De Chambly et du boulevard Seigneurial
- continuité du programme de remplacement des véhicules
- mise en place d'un nouveau plan directeur informatique

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2011

Le respect de la capacité de payer de nos citoyennes et nos citoyens demeure notre principe de base.

L'orientation première est de mettre tout en notre pouvoir pour maintenir la croissance du compte de taxes 2011 à une augmentation le plus près possible de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Il faut cependant prendre en compte que les biens et services dispensés à nos citoyens n'ont toutefois pas toujours un rapport direct avec les biens et services de consommation courante.

En 2011, à l'instar des dernières années, nous serons dans l'obligation de combler de nombreux besoins en termes d'infrastructures et d'équipements qui ont atteint leur terme de vie utile.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, depuis 2008, est aussi devenue le percepteur de taxes de l'agglomération. La Ville de Longueuil détenant le contrôle sur les dépenses, nous ne pouvons qu'imposer la fiscalité en conséquence.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Nous sommes à la préparation du programme triennal des immobilisations. Plusieurs projets ont été mis sur la table et suite à leur analyse, ils seront priorisés. Nous aurons, entre autres, à examiner attentivement l'opportunité et la fiscalité des projets suivants :

- La continuité du développement résidentiel au Sud 116, dans le secteur de la rue des Tilleuls

- La revitalisation de certaines rues existantes, entre autres, le boulevard Clairevue, les rues Garneau et des Cèdres
- La rénovation de certains édifices municipaux tels que la bibliothèque, l'hôtel de ville et l'ancien poste de police
- La poursuite de l'agrandissement de notre parc d'affaires par l'acquisition de terrains et le détournement du ruisseau des Frères
- La continuité du programme de réfection de chaussée (programme PER)
- La continuité du programme de remplacement des véhicules

LISTE DES CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Conformément à la Loi, la liste des contrats de 25 000 \$ et plus a été déposée au conseil municipal du 15 novembre 2010. Pour l'obtenir, veuillez contacter le Service des communications au 450 653-2443.

LE TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux exige que les revenus des élus soient mentionnés dans le présent rapport. Ci-après, le détail des sommes versées aux élus pour l'année 2010.

Le maire,


Claude Benjamin

Monsieur Claude Benjamin, maire

Rémunération de base	53 802 \$
Allocation de dépenses	14 759 \$
Rémunération de base en tant que membre du conseil de l'agglomération de Longueuil	12 200 \$
Rémunération de la Régie Intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Basile-le-Grand (RIAEU)	55,32 \$

District 1: Madame Thérèse Hudon

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$
Co-présidente de la Commission de l'environnement et de l'aménagement de l'agglomération de Longueuil	520 \$ par réunion
Allocation de dépenses	260 \$ par réunion
Rémunération de la RIAEU	41,49 \$ par mois
	82,98 \$ par réunion
Allocation de dépenses pour la Conférence régionale des élus de Longueuil (CRÉ)	125 \$ par réunion (oct.-déc.)

District 2: Monsieur Michael O'Dowd

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$
Membre de la Commission sur la sécurité publique de l'agglomération de Longueuil	320 \$ par réunion
Allocation de dépenses	160 \$ par réunion

District 3: Monsieur Joël Boucher

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$
Allocation de dépenses pour la CRÉ	125 \$ par réunion (janv.-sept.)

District 4: Madame Madeleine Constantineau-Juhos

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$

District 5: Monsieur Denis Arpin

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$
Rémunération de pro-maire	5 380 \$
Allocation de dépenses	2 690 \$
Membre de la Commission du budget, des finances et de l'administration de l'agglomération de Longueuil	320 \$ par réunion
Allocation de dépenses	160 \$ par réunion
Membre du CA du RTL	12 000 \$
Membre du Comité des finances du RTL	175 \$ par réunion
Président du Comité du transport du RTL	300 \$ par réunion

District 6: Monsieur Michel Lamarre

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$

District 7: Monsieur Serge Beaudoin

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$

District 8: Madame Michèle Archambault

Rémunération de base	17 934 \$
Allocation de dépenses	8 967 \$